



## Héritage Grand Parents/petits enfants

Par **moimeme1610**, le **08/03/2015** à **09:17**

Bonjour,

Je vais essayer d'être claire dans ma demande [smile3]

Mon grand-père est décédé, mon papa né d'un premier mariage de mon grand-père aussi.

Mon grand père était remarié avec sa dernière femme qui elle-même a une fille(adoptée, par la nouvelle femme de mon grand père mais qui est une fille naturelle de mon grand père)

Lorsque sa femme décédera, sa fille (ma tante) héritera seule de la nouvelle femme de mon grand père?

Je vous remercie pour votre réponse?

Par **domat**, le **08/03/2015** à **10:08**

bjr,

donc si j'ai bien compris a eu 2 enfants dont votre père décédé et une fille qu'il a reconnu et qui a été adopté par son épouse.

au décès de l'épouse de votre grand père, seule sa fille héritera de sa mère.

mais si par exemple l'épouse de votre grand père a reçu l'usufruit de certains biens au décès de son mari et les enfants du grand père la nue propriété, au décès de cette femme, les enfants reçoivent la plein propriété des biens dont ils avaient la nue propriété.

cdt

cdt